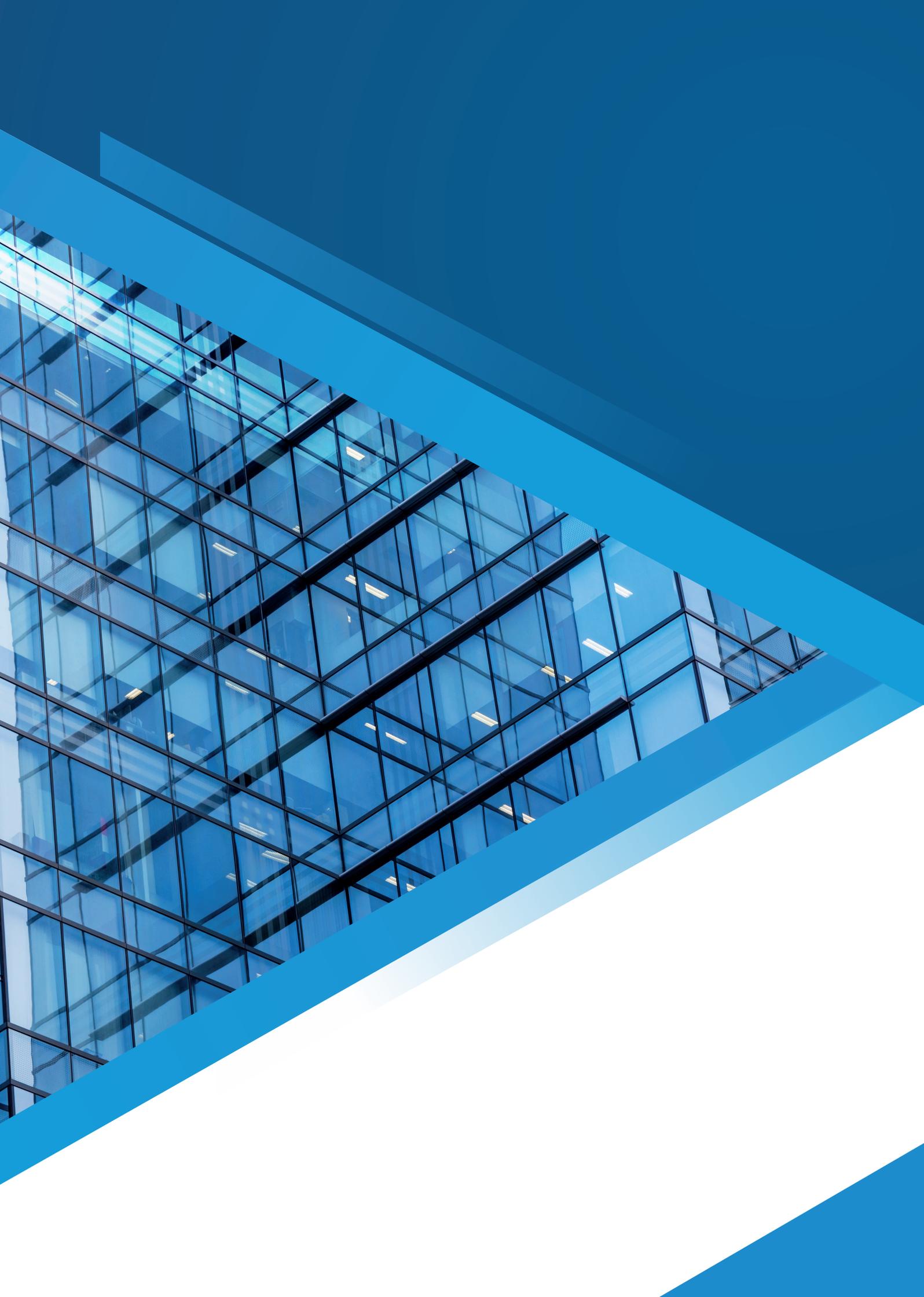




# UBI COURTAGE





# TABLE DES MATIÈRES

01   PRÉSENTATION	4
02   NOTRE HISTOIRE	5
03   VOS AVANTAGES	6
04   NOTRE OFFRE	7
05   PRODUITS ET SOLUTIONS	8
06   NOS SERVICES	9
07   VOTRE CONTRAT	10
08   GESTION DES SINISTRES	11
09   NOS PARTENAIRES	12-13
10   FOCUS ACCELERANT	14-15

# PRÉSENTATION

**UBI Courtage** est une agence de souscription, spécialisée notamment en Assurance Construction et agissant en tant que mandataire de Compagnies d'Assurance. Nous sommes également en mesure de placer des risques Dommages Entreprise et Commerce, ainsi que des assurances en Responsabilité Civile et Risques Divers, tant sur le territoire Français que dans les pays de la Communauté Européenne et dans les DROM.



## EXPÉRIENCE

Depuis sa création en 2014, UBI Courtage concentre l'ensemble de son activité sur le marché Français. Toute notre attention se focalise sur les besoins en assurance de nos Partenaires courtiers et leurs clients.



## VALEURS

Indépendants, nous ne souscrivons pas d'affaires en direct, mais toujours par l'intermédiaire de notre réseau de courtiers partenaires. C'est notre déontologie.



## PERFORMANCE

Par la rigueur et l'efficacité de nos équipes, nous proposons à nos clients un service de qualité. Nous nous entourons de partenaires solides, avec qui nous entretenons des relations privilégiées.



Banc Ceannais na hÉireann  
Central Bank of Ireland  
Eurosystem

UBI Courtage exerce sous le contrôle de la Banque Centrale d'Irlande (CBI), PO Box 559 Dublin 1, sous le numéro C120820.



Nous travaillons en Libre prestation d'établissement (LPE). De plus, nous avons une présence locale en France.



Nos Partenaires sont autorisés à opérer en France et répondent aux exigences et standards du marché.

Nous proposons à nos clients et partenaires **partout en France, dans les DROM, Saint-Martin et Saint-Barthélemy ainsi que Mayotte** des produits en Assurances Construction et Risques Divers. En plus de **produits diversifiés**, nous proposons un **service évolutif et des conseils personnalisés**.

Pour faciliter votre **Souscription de contrat**, nous avons donc mis en place des offres simplifiées et adaptées aux besoins de tous. Nous vous accompagnons également **pendant toutes les étapes de la souscription**, de la tarification à la réception des travaux et même dans votre gestion des sinistres.

# NOTRE HISTOIRE

## 2014 / CRÉATION D'UBI LTD

UBI Ltd est créée en Septembre 2014. Nos premiers bureaux ouvrent au Royaume-Uni.

## 2015 / COVERHOLDER LLOYD'S

En moins d'un an, UBI Ltd devient Coverholder Lloyd's et mandataire pour la gamme Dommages-Ouvrage, Tous Risques Chantier, RC MO et Risques spéciaux.

## 2015 / NOUVEAUX SERVICES

Le réseau d'UBI s'étend et face à une demande croissante, la gamme Dommages-Ouvrage est enrichie avec la création d'un service Marchés Publics.

## 2017 / LE PACK UBI

Afin de développer ses solutions, UBI propose un Pack construction comprenant les garanties GFA, RC décennale et promoteurs.

## 2019 / LE BREXIT

Après plusieurs mois d'incertitude, l'accord de Brexit est ratifié et la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne pousse UBI à se transformer.

## 2020 / UBI COURTAGE LTD

Afin de conserver sa place dans l'Union Européenne, UBI transfère son activité administrative à Dublin, en Irlande, et devient UBI Courtage. Ouverture d'un bureau Français.

## 2021

RESTRUCTURATION ET DÉBUT DU PARTENARIAT AVEC ACCELERANT

## 2024

SOUSCRIPTION EN BELGIQUE ET LUXEMBOURG (GFA)



# VOS AVANTAGES

Nous nous engageons auprès de nos Partenaires Assureurs, Courtiers et Réseaux d'Experts, à **conduire l'ensemble des étapes de la souscription** de contrats d'assurance. Nos services se déploient ainsi de la souscription et du suivi des dossiers, jusqu'aux fins de travaux et à la gestion des sinistres.



## UN RÉSEAU NATIONAL

Grâce à son réseau de courtiers réparti dans toute la France et ses DROM, UBI Courtage et ses gestionnaires placent des risques sur l'ensemble du territoire. Toujours soucieux de la qualité de nos services, nous élaborons pour vous tous les procédés afin de vous proposer les meilleures prestations d'assurance selon vos besoins et votre localité.



## UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE

Un interlocuteur unique vous accompagne tout au long de la durée de vie du contrat : de la souscription à la réception des travaux. Nous éditons les avenants nécessaires et vous faisons le point sur les documents à fournir. Nos gestionnaires sont formés au Marché Français de l'assurance et à la Législation en vigueur.



## UNE GESTION DYNAMIQUE

Votre gestionnaire personnel vous apportera toute son expertise pour vous conseiller dans le choix de vos garanties et vous guidera dans la gestion ou l'indemnisation de vos dommages. Vos questions ou demandes seront traitées dans les meilleurs délais et nous répondrons en priorité à vos situations d'urgence.



## SUPPORT AUX COURTIERS

Notre objectif principal est d'aider nos courtiers à développer leurs affaires apportant un soutien sur mesure, privilégiant le contact humain. Nous nous déplaçons et si ils le souhaitent, nous les accompagnons aussi auprès de leurs clients, ou vis-à-vis d'autres acteurs/parties prenantes tels que les banques, les notaires. Cela fait partie de notre service. Nous organisons aussi des événements sponsorisés en co-branding avec le but d'aider les courtiers à développer leur cabinet.



# NOTRE OFFRE

Nous proposons à nos clients et partenaires partout en France, dans les DROM, Saint-Martin et Saint-Barthélemy des produits en Assurance Construction et Risques Divers. En plus de produits diversifiés, nous proposons un service évolutif et des conseils personnalisés.

Pour faciliter votre Souscription de contrat, nous avons donc mis en place des **offres simplifiées et adaptées** aux besoins de tous. **Nous vous accompagnons** également pendant toutes les étapes de la souscription, de la tarification à la réception des travaux et même dans votre gestion des sinistres :



## SOUSCRIPTION DE VOS CONTRATS

Nos gestionnaires évaluent vos risques et les placent auprès des Compagnies d'Assurance partenaires. Toujours soucieux de la qualité de services, nous élaborons pour vous tous les procédés opérationnels et contractuels afin de proposer les meilleures prestations d'assurance.



## SUIVI DES DOSSIERS

Un interlocuteur unique vous accompagne durant toute la durée de vie de vos contrats. Nous émettons des avenants et faisons des points réguliers sur votre dossier administratif. Nos équipes mettent ainsi tout en oeuvre pour vous guider et vous conseiller.



## GESTION DES SINISTRES

Nous recevons vos déclarations de sinistres et faisons le lien avec ACS Solutions qui recherchera une solution réparatoire, rapide et efficace, avec pour objectif de réduire la durée de traitement des dossiers et d'éviter le contentieux.

# PRODUITS ET SOLUTIONS



## DOMMAGES-OUVRAGE

Souscription jusqu'à 10 millions d'euros par bâtiment/structure, cotation rapide sous 48h. Au-delà de 10 millions d'euros, n'hésitez pas à nous solliciter, nous avons également des possibilités de souscription. Garanties optionnelles constructeur non-réalisateur, bon fonctionnement, de dommages immatériels et de protection juridique.



## TRC-RCMO

Analyse technique du dossier par une équipe spécialisée dans les chantiers en France, dans les DROM, Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Garanties complémentaires de Dommages aux Existants. Coût des travaux jusqu'à 10 millions d'euros.



## RC PROMOTEUR

Nous mettons à votre disposition une garantie complète, comprenant des tarifs attractifs et la possibilité d'inclure des garanties annexes comme la protection juridique.



## GFA

Assure des projets en France et DROM jusqu'à 10 millions d'euros. Solutions pour divers types de programmes : VEFA, VIR, VRD et CPI. Sur demande, possibilité de solutions package : GFA, CNR, DO, TRC, RCMO.



## PNO

Contrat spécifique «PNO Promoteurs/Marchands de Biens» s'adresse à ces professions pour répondre à leur besoin d'assurer un bien sur lequel des travaux seront effectués.

Cette couverture reste en place durant la période des travaux, que nous pourrions couvrir en parallèle grâce à nos contrats suivants : DO/TRC/RCMO/GFA.

De plus, UBI COURTAGE a aussi la possibilité d'assurer des PNO « classiques », qui s'adresse tant aux propriétaires d'immeuble ou d'ensembles immobiliers qu'aux syndic gestionnaires.

CONTACTER PIERRE CORNET

[pierrecornet@ubi-courtage.com](mailto:pierrecornet@ubi-courtage.com)

+33 (0)7 89 47 59 01

# NOS SERVICES

Nous nous engageons auprès de nos Partenaires Assureurs, Courtiers et Réseaux d'Experts, à **conduire l'ensemble des étapes de la souscription** de contrats d'assurance. Nos services se déploient ainsi de la souscription et du suivi des dossiers, jusqu'aux fins de travaux et à la gestion des sinistres.

## NOTRE CHARTE QUALITÉ



### ACCÈS IMMÉDIAT

Accès direct et immédiat aux décideurs en matière d'acceptation et d'appréciation des risques.



### PRODUITS ADAPTÉS

Des stratégies et produits répondant aux exigences du marché et aux besoins de nos Courtiers.



### RIGUEUR

Nous agissons avec compétence, diligence et indépendance afin d'apporter rigueur et innovation à nos solutions d'assurance.



### COMPÉTENCES

Par leurs ressources et connaissances approfondies, nos équipes vous garantissent la mise en place de plans d'assurance performants.

# VOTRE CONTRAT

En tant que gestionnaire, nous vous apporterons toute notre expertise pour vous conseiller dans le choix de vos garanties et vous guider dans l'indemnisation de vos dommages.

## ÉTABLISSEMENT DU CONTRAT

Vous nous notifiez votre accord et nous adressez les documents nécessaires à l'établissement de votre contrat. Nous éditons la police à réception du règlement de la cotisation. Selon vos besoins, nous pouvons vous transmettre une attestation provisoire.

- Offre valable 3 mois
- Étude de dossier dès réception des éléments indispensables à la souscription
- Appel à cotisation dès validation du dossier technique
- Police émise à réception du paiement de la cotisation

## RÉCEPTION ET FIN DE TRAVAUX

Nous vous accompagnons pendant la réception des travaux et fournissons à réception des documents, des avenants correspondants à la modification des informations relatives à votre contrat.

- Délais de 6 mois après réception pour transmettre les documents de réception de l'ouvrage
- Prime réajustée si le montant des travaux excède de 10% le montant prévisionnel
- Avenant dès validation des documents de fin de travaux

## GESTION DES SINISTRES

ACS Solutions et le service sinistres d'UBI Courtage travaillent conjointement pour répondre aux exigences de suivi des réclamations et faciliter la communication entre l'Assuré, la Compagnie, l'Expert et l'Avocat.

- Déclaration à envoyer à ACS ou UBI Courtage
- Relation directe par téléphone
- Relevé de sinistralité en temps réel disponible sur demande



# GESTION DES SINISTRES

Lorsqu'un sinistre intervient, remplissez le formulaire de déclaration Sinistres Dommages Ouvrages joint à votre contrat. Votre déclaration contient toutes les informations nécessaires : numéro de contrat, adresse de la construction, date de réception du chantier ou date d'occupation des locaux, date d'apparition et description des Dommages.

Adressez-le ensuite à notre service sinistres ou à ACS Solutions :

**LE CARILLON**  
**6, esplanade de Charles de Gaulle**  
**CS92735 - 50249 Nanterre Cedex**  
**gestion@acsservices.eu**  
**<https://ubi.edeclarationdo.acssolutions.eu>**

La prestation Sinistres d'ACS est une prestation complète : de la réception de la déclaration du sinistre à la clôture du dossier, intégrant les règlements d'indemnités et de frais.

## GESTION DES SINISTRES DOMMAGES-OUVRAGE



### DÉCLARATION DU SINISTRE PAR COURRIER

Lettre recommandée avec accusé-réception ou contre récépissé à :

**LE CARILLON**  
**6, esplanade de Charles de Gaulle**  
**CS50249**  
**92735 Nanterre Cedex**



### OUVERTURE DU DOSSIER SOUS 48H\*

Avis de missionnement d'un expert\* à l'assuré  
+

**Avis au courtier**

\*Sous réserve que la déclaration soit réputée constituée, et des dispositions visées au point B-1 d) de l'Annexe 2 de l'art. 243-1 du Code des Assurances



### PRISE DE POSITION

Communication de la position de l'assureur sur les garanties du contrat à l'assuré  
+

**Avis au courtier**



### PROPOSITION D'INDEMNITÉ

Communication de la proposition d'indemnité\* à l'assuré  
+

**Avis au courtier**

\*Revêtant le cas échéant un caractère provisionnel

- ✓ L'assuré est fixé sur les garanties dans les 2 mois.
- ✓ En cas de garantie, il est indemnisé dans les 3 mois sans recherche préalable de responsabilité des constructeurs.
- ✓ Les rapports de l'expert lui sont communiqués systématiquement.

Sinistre autres que Dommages ouvrages :

**[sinistres@ubi-courtage.com](mailto:sinistres@ubi-courtage.com)**

# NOS PARTENAIRES

Intermédiaire spécialisé dans l'assurance, nous sommes toujours à la recherche de l'excellence en matière de souscription et nous nous engageons aux côtés de compagnies fiables et reconnues.

Compagnies internationales ou Françaises, nos Partenaires sont toutes habilitées à opérer en France et régulés par l'Autorité des services financiers et l'Autorité de Contrôle des assurances et des mutuelles.

Tous bénéficient d'une notation A et répondent aux exigences et standards du marché de l'Assurance Internationale et Européenne.



## **CFDP ASSURANCES**

CFDP Assurances est un acteur de référence, indépendant et spécialisé en protection juridique, qui propose des solutions pour les professionnels et les particuliers. CFDP Assurances a acquis depuis de nombreuses années la notoriété qui en fait la compagnie de protection juridique privilégiée et incontournable.

# FOCUS ACCELERANT INSURANCE EUROPE SA

Accelerant Insurance Europe SA (AIE SA) est une société basée et réglementée en Belgique. AIE SA bénéficie d'une notation financière A, et satisfait aux exigences, strictes, de la Banque Nationale Belge (leur régulateur) ainsi que celles de l'EIOPA (régulateur Européen) en matière de bonne gouvernance et de capitalisation, tout cela bien sûr en conformité avec les règles Solvency II, applicables à toutes les Compagnies D'assurance en Europe.

Accelerant est un groupe multinational avec des compagnies d'assurances en Amérique du Nord, Europe et Grande-Bretagne. Le volume de prime pour le groupe était de 2.0 milliards USD pour 2023, et proche de 3.1 milliards USD pour 2024. L'ensemble du groupe bénéficie d'une notation A- (Excellent) par A.M. Best, l'agence leader de notation des assureurs.

## LES PRIMES ÉMISES DE ACCELERANT INSURANCE EUROPE SA SONT DE :

2021 : EUR 219 M

2022 : EUR 662 M

2023 : EUR 779 M

2024 : EUR 854 M

AIE SA est membre de la CRAC qui est la convention Française de gestion des sinistres Construction.

Accelerant est réassuré notamment par AllianzRe, Hannover Re, Lloyd's.

Pour plus d'informations : <https://accelerant.ai/>

Accelerant est soutenue entre autres par Altamont Capital Partners (ACP), un important fonds d'investissement disposant d'un capital sous gestion de plus de 4.3 milliards de dollars.

ACP est dirigée par une équipe de directeurs expérimentés qui ont réalisé plus d'une centaine de transactions avec grand succès. Altamont possède une vaste expérience dans le secteur de l'assurance.



### JEFF RADKE

Directeur et Co-Fondateur

Avec plus de 30 ans d'expérience dans les domaines de l'assurance et de la réassurance, Jeff Radke a une connaissance accrue des marchés Européen, Britannique et Nord-Américain. Son expérience lui a permis d'acquérir une connaissance approfondie de l'ensemble de la chaîne de valeur de l'assurance en passant par le courtage, la réassurance, ainsi que les relations avec les agences de notation ou la gestion des organismes de réglementation internationaux.



### CHRIS LEE-SMITH

Directeur et Co-Fondateur

Au cours de sa carrière, Chris Lee-Smith s'est principalement concentré sur le marché spécifique propre aux intermédiaires d'assurance. Il a, entre autres, été responsable de la création et de la mise en œuvre des modèles opérationnels de grands noms du secteur comme Argo, Aon ou Willis & Marsh. Son expérience internationale ciblée lui a ainsi permis de comprendre les besoins et défis à venir de l'assurance en Europe pour proposer des réponses fonctionnelles adaptées.



### FRANK O'NEILL

Directeur de la Souscription

Frank O'Neill a plus de 25 ans d'expérience dans le secteur mondial de la réassurance, mais également dans ses modèles variés de souscription. Après avoir travaillé dans plusieurs pays en Europe, en Asie, en Amérique du Nord et en Afrique, ses vastes connaissances et son leadership dans le secteur international de la réassurance lui confèrent aujourd'hui une solide compréhension de la grande diversité de branches et marchés de l'assurance.



# VOS CONTACTS

## DIRECTION

### PIERRE CORNET

pierrecornet@ubi-courtage.com  
+33 (0)7 89 47 59 01

### CELINE BUSSON

celinebusson@ubi-courtage.com  
+33 (0)6 73 91 95 23

### DAMIEN WOODS

damienwoods@ubi-courtage.com

### JOE RICHARDSON

joerichardson@ubi-courtage.com

## SOUSCRIPTION DO/TRC/RCMO

### MARTINE WARREN

martinewarren@ubi-courtage.com

### LUC CHOUVENC

lucchouvenc@ubi-courtage.com

### ELODIE MARCHAL

elodiemarchal@ubi-courtage.com

### ELODIE PEYRADE

elodiepeyrade@ubi-courtage.com

### ALEXANDRE LUCE

alexandreluce@ubi-courtage.com

### AVESH NEWOOR

aveshnewoor@ubi-courtage.com

### RASHA SEETUL

rashaseetul@ubi-courtage.com

### FANNY ROUQUET

fannyrouquet@ubi-courtage.com

### MARIE- CÉCILE FOIX

mariececilefoix@ubi-courtage.com

### LAETITIA MOULARD

laetitiamolard@ubi-courtage.com

## FIN DE TRAVAUX / SINISTRES

### SANDRA METZ

sandrametz@ubi-courtage.com

### DELPHINE CLAUZON

delphineclauzon@ubi-courtage.com

### ALEXANDRA HEUVELINE

alexandraheuveline@ubi-courtage.com

### SEAN CORNET

seancornet@ubi-courtage.com

### SOPHIE ANDRE

sophieandre@ubi-courtage.com

## GFA

### ARIELLE PIED

arielleped@ubi-courtage.com

### MOHAMMED GANA

mohammedgana@ubi-courtage.com

## RC/PNO

### YANN LE VOT

yannlevot@ubi-courtage.com

### VINCENT LEFEVRE

vincentlefevre@ubi-courtage.com

## COMPTABILITE

### NAOMI TRUMAN

naomitruman@ubi-courtage.com

### SYLVIANNE MEVELLEC

syviannevevellec@ubi-courtage.com

## INFORMATIQUE

### YOHAN BERRY

yohanberry@ubi-courtage.com

## BROKER RELATIONSHIP / HR AND OFFICE ADMIN

### LOUISE LE PALEC

louiselepalec@ubi-courtage.com

## APPEL D'OFFRE

### VALERIE LEROUX

valerieleroux@ubi-courtage.com

Toutes nos équipes se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions.  
N'hésitez pas à visiter notre site internet **ubi-courtage.com** pour nous contacter.

### UBI COURTAGE FRANCE

14 AVENUE DE L'OPÉRA  
75001 PARIS

BUREAU FR : +33 (0)4 93 39 91 74

MOBILE CÉLINE BUSSON : +33 (0)6 73 91 95 23

MOBILE PIERRE CORNET : +33 (0)7 89 47 59 01

### UBI COURTAGE

8 HERBERT STREET,  
DUBLIN 2, IRLANDE

Bureau IRL : + (353) 1 261 2085



ubi-courtage.com

UBI COURTAGE LTD. est une société  
enregistrée à l'ORIAS qui exerce sous le  
contrôle de la Banque Centrale d'Irlande  
(CBI), PO Box 559 Dublin 1, sous le  
numéro C120820.

Document non-contractuel à fins  
commerciales.

UBI Courtage Ltd © - 2025